

M. Brisco: Madame le président, le député accepterait-il de répondre à une question?

Le vice-président adjoint: Le député de Winnipeg-Nord accepterait-il de répondre à une question?

M. Orlikow: Oui.

M. Brisco: J'aimerais demander au député de Winnipeg-Nord si, avant de citer les chiffres de Cominco, il accepterait d'abord de révéler dans quelle mesure les conditions canadiennes l'ont obligée à se tourner vers la scène internationale. J'espère qu'il voudra bien révéler à la Chambre l'étendue de ses opérations internationales et tous ces pays où elle a dû aller. Où fait-elle son argent? J'espère qu'il nous le dira.

M. Orlikow: Madame le président, je n'ai pas ce renseignement ici et je ne crois pas non plus qu'il soit très pertinent.

● (1650)

Une voix: Ils dépensent leur argent ailleurs.

M. Orlikow: C'est juste. Certaines sociétés peuvent gagner beaucoup plus d'argent dans des pays en voie de développement qu'au Canada. Mais les sociétés qui le font prennent de grands risques, et savent très bien que leurs possessions dans des pays en voie de développement ont des chances d'être nationalisées et que les taux de compensation seront fixés par ces pays eux-mêmes. Prenez par exemple ce qui s'est produit en Arabie Saoudite. Le gouvernement conservateur de ce pays, avec à sa tête le roi Feisal, a pris le contrôle de la totalité des ressources pétrolières du pays.

M. McCain: Madame le président, j'invoque le Règlement. Le député laisse entendre que l'orateur qui l'a précédé et moi-même avons entièrement défendu le point de vue des corporations. En ce qui me concerne, rien ne serait être plus faux. Je lui demande de lire ce qui a été dit au lieu d'extrapoler sur des déclarations qu'il n'a, semble-t-il pas entendues. J'ai plaidé la cause de la population active du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. J'ai parlé des villes minières qui vont devenir sous peu des villes fantômes si l'on ne fait rien. Je n'ai pas demandé que l'on protège les corporations. C'est notre régime qui doit être protégé. Je n'ai pas choisi de défendre une société; j'ai essentiellement défendu la cause du monde ouvrier.

Le vice-président adjoint: A l'ordre. Le député sait très bien qu'il n'a pas invoqué le Règlement, mais bien entamé un débat.

M. Orlikow: Madame le président, je ne parlais pas du discours du député qui a invoqué le Règlement sans raison. Je parlais des remarques du député de Kootenay-Ouest qui m'a précédé.

M. McCain: Vous n'avez pas entendu ce qu'il disait non plus.

M. Orlikow: Madame le président, les députés ont le droit de ne pas être d'accord avec moi. Lors des discussions en comité, les députés peuvent faire deux ou trois discours s'ils le veulent. J'ai le droit d'exprimer mon point de vue et de le faire connaître. Telle est mon intention. Je ne me laisserai pas influencer par les interventions de députés qui invoquent le Règlement à tort et à travers.

Droit fiscal

Je disais que les sociétés qui font l'extraction et la transformation des minéraux au Canada ont fait de très bonnes affaires. Les taxes fédérales et provinciales n'ont pas réduit leurs bénéfices, en fait, ceux-ci ont considérablement augmenté. Je veux consigner au compte rendu des preuves à l'appui de ce que j'affirme. Ce sont des preuves que les sociétés fournissent à un journal réputé, le *Financial Times*. Avant cette brutale interruption, j'allais verser au compte rendu les profits déclarés de diverses sociétés, à commencer par Cominco Ltd, qui, selon le député qui m'a précédé, a été durement touchée par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Une voix: Elle est dans la misère.

M. Orlikow: Elle est dans la misère. Selon le numéro du 27 janvier 1975 de *Financial Times*, les profits nets de Cominco, qui sont, je suppose, calculés après paiement des impôts fédéraux et provinciaux, étaient les suivants, en chiffres arrondis. En 1969, les profits nets ont été de 30 millions de dollars; en 1970, de 24 millions; en 1971, de 16,6 millions. Si ma mémoire est fidèle, en 1971, un gouvernement néo-démocrate a pris le pouvoir en Colombie-Britannique. En 1972, les bénéfices nets de la société sont passés à 20 millions de dollars et en 1973, ils avaient de nouveau grimpé à près de 43 millions de dollars.

Une voix: Ils se sont accrus après la prise du pouvoir par les néo-démocrates.

M. Orlikow: Oui. Je ne prétends pas qu'ils aient augmenté parce que le gouvernement NPD a pris le pouvoir; je cite les faits tout simplement.

Voyons l'International Nickel, compagnie qui est censée crever de faim. D'après le *Financial Times* du 27 janvier 1975, voici ses bénéfices nets: en 1969, 116 millions de dollars; en 1970, 208 millions; en 1971, 94 millions; en 1972, 109 millions et en 1973, 226 millions.

Une voix: Elle crève vraiment de faim.

M. Orlikow: J'ai montré ce qui est arrivé à des compagnies dont l'exploitation tombe sous la juridiction d'un gouvernement NPD au Manitoba, et d'un gouvernement conservateur en Ontario.

Voyons maintenant Noranda, un autre géant de l'industrie minière. Ses bénéfices s'établissent ainsi: en 1969, 54 millions de dollars; en 1970, 59 millions; en 1971, 61 millions; en 1972, 69 millions et en 1973, 121 millions. Autant que je sache, elle n'exploite pas sous la juridiction d'un gouvernement NPD.

Voyons ensuite la Sherritt Gordon Mines Ltd. Elle a fait les bénéfices suivants: en 1969, 10,9 millions de dollars; en 1970, 17,5 millions; en 1971, 8 millions—cela, en chiffres ronds; en 1972, 5 millions et en 1973, 21 millions.

Permettez-moi de donner un dernier exemple: la Rio Algom Mines Ltd. Les profits se chiffrent comme suit: en 1969, 15 millions; en 1970, 15 millions; en 1971, 9,7 millions; en 1972, 16 millions et en 1973, 52 millions.

Ces chiffres montrent que nos sociétés minières se portent bien, que les profits montent et baissent, en partie à cause des impôts, mais surtout à cause des prix du marché. En 1972 et 1973, les prix des minéraux et des matières premières ont monté; les sociétés dont j'ai parlé ont adopté les prix internationaux et ont fait beaucoup d'argent. Nous n'avons pas les chiffres pour 1974, mais je sais que les prix des métaux ont considérablement baissé. C'est cela, et non les impôts, qui expliquera les baisses de profit.